

8. L'action culturelle accessible


Vous pouvez proposer des actions de sensibilisation aux handicaps, mais ce qui compte le plus est de **faire en sorte que toutes vos actions culturelles soient accessibles**.

Vous pourrez ainsi accueillir des personnes en situation de handicap dans votre bibliothèque.

Et cela permettra de faire de votre bibliothèque un lieu inclusif, où tout le monde peut participer.

Comment rendre une animation accessible ?

- Proposez à la fois **des créneaux ouverts au public** pour favoriser la mixité, et **des créneaux réservés aux groupes de personnes à besoins spécifiques** pour un accueil plus rassurant.
- Proposez **des animations pour des publics mixtes**, par exemple des animations en langue des signes et en français, en invitant un interprète ([voir fiche pratique « 8.1. Exemples d'animations et de partenariats »](#)).
- **Assurez-vous que le lieu de l'animation est accessible à tous**, que l'éclairage est doux, qu'il y a une bonne acoustique et que les sièges sont confortables ([voir fiche « 3.4. L'aménagement des espaces intérieurs »](#)). Utilisez une **boucle magnétique** pour les personnes malentendantes ([voir fiche « 1.1. Les différents handicaps »](#)).
- **Soyez à l'écoute des besoins des usagers** avant et pendant l'animation.
- **Adaptez les horaires** : privilégiez la journée si vous voulez accueillir des structures spécialisées.

- 
- **Proposez des visites guidées avant l'animation.** Cela permet aux usagers de connaître la bibliothèque et ses services, et donc d'être plus autonomes et rassurés.
 - **Proposez une ou plusieurs animation(s) récurrente(s),** pour créer une habitude et fidéliser le public.
 - Si vous le pouvez, organisez **des animations en dehors de votre bibliothèque** pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Pour avoir quelques idées d'animations et de partenariats à mettre en place, lisez [la fiche pratique « 8.1. Exemples d'animations et de partenariats »](#).

Vous pouvez proposer **des animations autour des collections ou des outils d'animation.**

La Médiathèque départementale peut vous prêter des supports de médiation à utiliser dans des animations inclusives : lisez [la fiche pratique « 8.2. Exemples d'utilisation des supports de médiation de la Médiathèque départementale pour des animations inclusives »](#).

Le service Ressources itinérantes du Conseil départemental du Puy-de-Dôme peut vous prêter [une exposition de sensibilisation aux handicaps](#).